



DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GRATENS

PROCES-VERBAL

Séance du 15 Janvier 2026

N° 01/2026

Législature 2020-2026

ORDRE DU JOUR

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès verbal du 04/12/2025
3. Vœux du Maire et des Administrations
4. Enquête publique PLU et Abrogation Carte Communale
 - 4.1. Conclusions du Commissaire Enquêteur
 - 4.2. Approbation du PLU et Abrogation de la Carte Communale
5. Suivi dossier réhabilitation et extension cantine scolaire
6. Personnel Communal
 - 6.1. Prorogation Mi-Temps Thérapeutique de l'ATSEM
 - 6.2. Prorogation CDD pour remplacement d'un agent titulaire momentanément absent
 - 6.3. Saisine du Conseil Médical
 - 6.4. Prise en charge d'honoraires pour expertise médicale
 - 6.5. Prévision de vacance du poste ATSEM
7. CDG 31 : accompagnement gestion et sécurisation des archives.
8. ATC France : déclaration de modification de l'Antenne Relais
9. Installation Photovoltaïque : frais de gestion 2026
10. SIECT : agrandissement du périmètre de compétence
11. Compte rendu de réunions
12. Questions diverses

Séance du 15 Janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de GRATENS s'est réuni en mairie, sur convocation du vingt-cinq octobre deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

Étaient présents : M. CHAUVIN Olivier, M. DANGLA Claude, M. DUTREY Alain, MME FISSOT Eloïse, MME LEMARCHAND Valérie, MME MARTIN Violette, M. MORIN Maurice, M. PAPAIX David, MME SAURRAT Catherine, SANS D'AGUT Carine, MME SIADOUS Stéphanie.

Étaient absents : M. BRIQUET Jean-Charles, MME CACAULT Pénélope, M. MAUROY Frédéric, M. TOUSTOU Thierry.

Procurations : MME CACAULT Pénélope à MME SIADOUS Stéphanie, M. TOUSTOU Thierry à M DANGLA Claude.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance.

MME SAURRAT Catherine a été élue secrétaire de séance.

La séance continuant,

2. Approbation du compte-rendu du 04/12/2025

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 04/12/2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Vœux du Maire et des Administrations

M. le Maire présente ses vœux aux Conseillers Municipaux et leur transmet ceux qui leur sont adressés par les administrations et instances. Les vœux à la population ont été distribués par les élus, de même pour ce qui concerne les colis de Noël. Le Conseil Municipal fixe au Dimanche 1^{er} Février 2026 à 16h00 l'invitation à la population pour présentation des vœux et partage de la traditionnelle Galette des Rois.

4. Enquête publique PLU et Abrogation Carte Communale

4.1 Conclusions du Commissaire Enquêteur

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les conclusions de M. CUSSAC Jean Marc Commissaire Enquêteur. Dans le procès-verbal dressé par ce dernier, sont énumérées les demandes des divers administrés venus le rencontrer. Le dossier administratif sera envoyé au contrôle de légalité et validé en l'absence de recours dans les deux mois.

5. Suivi dossier réhabilitation et extension cantine scolaire

L'étude de sol a été réalisée et le Permis de Construire déjà déposé est en cours d'instruction. Il sera présenté en commission sécurité le 12/02/2026. Les photos du projet ont été diffusées sur PanneauPoket. La partie réfection du toit de l'ALAE sera faite en régie de façon à atténuer le coût global.

Le transfert provisoire des services cantine scolaire vers la salle des fêtes nécessite dès à présent d'indiquer aux utilisateurs dans le contrat locatif ainsi qu'aux associations communales, qu'environ 30 m² ne seront pas disponibles.

6 . Personnel Communal

6.1 Prorogation Mi-Temps Thérapeutique de l'ATSEM

Le temps partiel de MME ABBÉ Danièle occupant la fonction d'ATSEM est reconduit jusqu'au 28/02/2026 dans les mêmes conditions du mi-temps thérapeutique initial d'une quotité de 50%, les matinées.

6.2 Prorogation CDD pour remplacement d'un agent titulaire momentanément absent

Le contrat à durée déterminée de MME CAMILLO Marjorie a été prorogé sur la même durée pour assurer le présentiel d'une ATSEM les après-midis. Sa durée hebdomadaire de travail de 17h50 a été reconduite.

6.3 Saisine du Conseil Médical

M. le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée qu'à la demande de MME ABBÉ Danièle une saisine du Conseil Médical va être adressée au CDG 31. Cette instance se prononcera sur l'aptitude ou l'inaptitude à ses fonctions d'ATSEM et dans un second temps sur son éventuel départ à la retraite anticipé pour invalidité.

6.4 Prise en charge d'honoraires pour expertise médicale de l'agent occupant la fonction ATSEM

N° 2026DEL001

Le Conseil Municipal s'engage à prendre en charge sur le budget communal 2026 les frais de l'expertise médicale de l'agent communal exerçant la fonction d'ATSEM. Ce justificatif est nécessaire à la complétude du dossier de saisine du Conseil Médical du CDG 31 par l'employeur. La présente délibération sera annexée aux honoraires du Dr AMIEL Philippe, médecin agréé ARS31 et mandaté par nos soins. Le règlement s'effectuera par mandat administratif, sous couvert de la Trésorerie du Volvestre.

6.5 Prévision de vacance du poste ATSEM

Les démarches administratives précitées conduisent M. le Maire à s'entretenir avec le Conseil Municipal sur la prévision de vacance du poste ATSEM. MME SIADOUS Stéphanie se voit confier la procédure de cet éventuel remplacement sur la base d'un CDD pris en application de l'article L.332-23.1 du Code Général de la Fonction Publique (Réf : délibération N° 2025DEL062).

7. CDG 31

7.1 Prorogation convention retraite- N° 2026DEL002

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de proroger la convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne pour poursuivre le partenariat permettant de bénéficier d'informations et d'un appui technique dans la réalisation des dossiers retraite des agents communaux. Il en accepte les conditions et confère tout pouvoir de signature à M. le Maire dans le cadre de ce dossier.

7.2 Accompagnement gestion et sécurisation des archives

Informé de la mission d'accompagnement gestion et sécurisation des archives proposée par le CDG 31, le Conseil Municipal n'envisage pas pour le moment de faire appel à cette nouvelle prestation.

8. Installation Photovoltaïque : frais de gestion 2026 - N° 2026DEL003

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le suivi technique et administratif de l'installation photovoltaïque, sur la base de 2 jours pour chaque intervenant, donne lieu à l'établissement de la facturation annuelle au profit du budget général. Le coût de cette gestion s'établit à **717,78 €** pour l'année 2026.

La séance continuant, M. le Maire rappelle que cette disposition a été mise en place en 2024/2025 pour qu'une partie de l'excédent d'exploitation généré par ce budget annexe abonde le budget principal de la commune.

**Bordereau de clôture des délibérations du Conseil Municipal
de GRATENS**

Réunion du 15 Janvier 2026

N° d'ordre	Objet
2026DEL001	Prise en charge d'honoraires pour expertise médicale de l'agent communal occupant la fonction d'ATSEM
2026DEL002	CDG 31 : Prorogation Convention Retraite
2026DEL003	Installation Photovoltaïque : frais de gestion 2026
2026DEL004	Extension du périmètre d'intervention du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) pour la communauté d'agglomération « Le Grand Ouest Toulousain Agglomération », pour le territoire Bonrepos sur Aussonnelle, aux compétences « eau » et « assainissement non collectif ».

9. Extension du périmètre d'intervention du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) pour la communauté d'agglomération « Le Grand Ouest Toulousain Agglomération », pour le territoire Bonrepos sur Aussonnelle, aux compétences « eau » et « assainissement non collectif »
N° 2026DEL005

M. le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) du 9 Décembre 2025 votant :

L'extension de son périmètre d'intervention pour la communauté d'agglomération « Le Grand Ouest Toulousain Agglomération », pour le territoire de Bonrepos sur Aussonnelle, aux compétences « eau » et « assainissement non collectif » et engageant la procédure correspondante de l'article L 5211-20 du CGCT.

Après examen, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'extension du périmètre d'intervention du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch, comme voté par celui-ci.

10. Compte rendu de réunions

10.1 Conseil Communautaire

Y ont été abordés :

- la tarification incitative OM 2026 avec une proposition de 8 levées au lieu de 12 pour le même prix. 35 communes se sont exprimées CONTRE cette proposition de la Communauté de Communes. Les tarifs seront ainsi maintenus pour 2026.

- La levée des poubelles jaunes qui dans certaines communes est effectuée chaque semaine.

M. CHAUVIN Olivier en demande l'explication. Réponse différée.

11 Questions diverses

11.1 Atelier Municipal : avancement du chantier

Le plancher a été repris à moindre frais par M. le Maire et l'employé communal et l'escalier avec rambarde terminé.

11.2 Contrôle des Compteurs d'Eau

Plus de fuites après compteurs.

11.3 Vitesse des automobilistes

Elle est avérée dans la traversée du village notamment à hauteur du lotissement et à cet effet une réunion avec ses habitants sera programmée. La vitesse est également soulevée dans le secteur de « La Hurgue ».

11.4 Mutuelle des agents communaux

Une proposition de participation à la mutuelle des agents communaux va être étudiée.

11.5 Marches de la Mairie

Les matériaux nécessaires à leur réfection ont été achetés, il ne reste plus que du sable blanc à récupérer.

11.6 Rampe PMR aux abords de la Mairie

Sa réalisation est prévue pour cette année.

11.7 Concert Privé

M. Olivier CHAUVIN, Conseiller Municipal, relaye la recherche d'une salle par une association de Bérat désireuse de faire un concert privé en hommage au chanteur Johnny Hallyday. Peut s'envisager indique M. le Maire. Les disponibilités de notre salle lui seront communiquées ainsi que nos conditions de locations.

11.8 Nettoyage Ruisseau de Peyre à hauteur du Cimetière

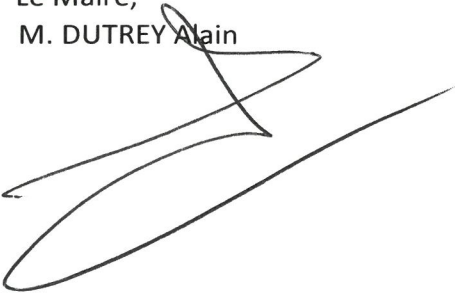
Une première intervention du nettoyage du ruisseau de Peyre dans la partie située derrière le cimetière communal a eu lieu avec M. le Maire et Pierre l'employé communal et le samedi suivant, avec l'aide de Messieurs MAUROY Frédéric et PAPAIX David, tous ont œuvré à l'enlèvement des derniers embâcles.

Fin de séance à 20H44.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signatures

Le Maire,
M. DUTREY Alain



Le Secrétaire de Séance,

